



Contrat non signé est ce que je dois un preavis

Par **nath**, le **01/08/2013** à **16:29**

bonjours, je suis remplaceante en milieu hospitalier dans un hopital local depuis 2 ans et 4 mois avec de nombreux contrats.mon dernier contrat que j ai signé date du 30 juin 2013 et il m ont proposer un contrat de 3mois prevu jusqu a fin septembre que je devais signé mais je suis parti en vacances le 14 juillet s en rien signer et je dois reprendre le travail le 3 aout mais je ne desire plus continuer .Est ce que je leur dois des jours de preavis ?

[fluo]merci[/fluo]

Par **Lag0**, le **01/08/2013** à **18:12**

Bonjour,

Vos contrats sont-ils de droit public ou de droit privé ?